

MERCI À NOS PARTENAIRES !



TECHNIC 5 BAIES
PVC - ALU - BOIS
www.technic5baies.com
5 bis rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
59142 VILLERS OUTREAUX
Devis gratuit !
03 27 37 29 73



Allianz
Christophe GABET
Agent général
christophe.gabet@allianz.fr



OFF-COURSE
VALENCIENNES

Optique BREBION, les Opticiens Krys
14 rue Roger Salengro 59540 CAUDRY

Tel : 03.27.85.27.02 - Fax : 03.27.76.43.22



Krys

La confiance vous va si bien



AU SAINT JEAN
2Bis place Jean Jaurès, 59191 Ligny-en-Cambrésis
03 27 75 36 61
Ausaintjean@hotmail.com



Graphic Packaging
INTERNATIONAL



VIVAT
BRASSERIE HISTORIQUE



Clôtures SANIEZ

LES FOULÉES DES LEUS

Challenge du Cambrésis
Aristo 2025

Ligny en Cambrésis

DIMANCHE 18 MAI 2025

Marche 5 & 10 km

3€
10h30

Course 10 km

6€
9h15

Course 5 km

6€
10h30

Course enfant

Gratuit / à partir de 3ans
11h15



INSCRIPTIONS

- **Samedi 10 Mai** : de 9h à 11h30
à la salle associative de Ligny
- **Samedi 17 Mai** : de 10h à 18h
à Leclerc Caudry

-> Possibilité par courrier AVANT
le 17/05 ou en ligne sur
lesportif.com



Renseignements & Envoi des inscriptions

Mr Olivier GRIERE : 17, rue Jacquard 59191 LIGNY-EN-CIS 06.70.53.1773

Mr Laurent SAUVEZ : 82, rue Aristide Briand 59540 CAUDRY 06.68.27.09.20

Par mail : teamdesleus@gmail.com



Règlement pour les courses de 5 et 10 km

Bulletin inscription

N° dossard :

1. Généralités

La foulée des Leus est régit par le règlement des courses Hors stade de la FFA.

2. Organisation

La course des Leus est organisée par la team foulées des leus La course aura lieu le Dimanche 18 Mai 2025.

Deux épreuves 5km et 10Km

Début des épreuves:

10h30: 5km

9h15 : 10km

L'inscription comprend dossard, ravitaillement, et une surprise pour les 500 premiers coureurs inscrits !!

3. Parcours

Deux épreuves, une de 5km et une de 10km avec deux boucles, ravitaillement à mi-parcours.

4. Sécurité

Des signaleurs assureront la sécurité aux carrefours. Un service médical sera mis en place avec la société. (Croix Blanche de Beauvois) ainsi qu'un médecin, une salle covid (salle des association)

5. Assurances

Les organisateurs ont souscrit une assurance couvrant leur responsabilité civile. Les licenciés F.F.A. bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

6. Individuelle Accident

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement

7. Conditions de participation

Les compétiteurs doivent être au minimum de la catégorie :

a) Catégorie d'âge :

5 Km 2011 et avant 10 Km 2009 et avant

b) Document obligatoire à joindre à l'inscription :

Personnes majeures Pour les personnes majeures de toutes nationalités, leur participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire à l'organisateur soit : - D'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation. Les autres licences délivrées par la FFA (Santé et Encadrement ne sont pas acceptées ; - D'une attestation (papier, électronique ou de type QR Code) indiquant que la personne a réalisé le Parcours de Prévention Santé (ou « PPS ») mis en place par la FFA via sa plateforme dédiée dont les conditions d'utilisation seront établies également par cette dernière. Pour être valable, le PPS doit avoir été effectué au maximum trois mois avant la date de la manifestation à laquelle la personne souhaite s'inscrire.

Personnes mineures Pour les personnes mineures de toutes nationalités, leur participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire à l'organisateur soit : - D'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation. Les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées). La licence Athlé entreprise est délivrée conformément aux Règlements généraux de la FFA. - D'un questionnaire relatif à son état de santé renseigné conjointement par l'athlète et les personnes exerçant l'autorité parentale, dont le contenu est précisé par arrêté conjoint du ministre chargé de la santé et du ministre chargé des sports. Les personnes exerçant l'autorité parentale sur le mineur attestent auprès de la FFA que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, elles sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la discipline concernée en compétition datant de moins de six mois.

8. Départ/Arrivée

5km: départ 10h30 Place Jean Jaures / 10km: Départ 9h15 Place Jean Jaures / Arrivée : Place du 8 mai

9. Engagement

L'engagement est de 6 € pour les 10 kms et 6€ pour les 5 kms

10. Retrait des dossards

Place Jean Jaures sur présentation du certificat médical conforme au présent règlement et d'une pièce d'identité le Dimanche 18 mai 2025, à partir de 8h

11. Récompenses

Trophées au 3 Premiers scratch H et F

Une coupe au club le plus représenté et lots aux 1er de chaque catégorie, une coupe pour le dernier et une coupe pour le 1er et 1ère Lignysiens

12. Droit d'Image

Tout participant autorise expressément les organisateurs, ainsi que leurs ayants droit tels que les partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation à la course des leus, sur tous les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

13. Conformément à la loi informatique et liberté

Tout participant dispose d'un droit d'accès et de radiation des informations le concernant.

14. Acceptation

Tout concurrent inscrit reconnaît avoir pris connaissance du règlement.

Nom : Prénom :

Tél. : Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Mail :@

Club/Association :

• Participation à la :

Course 5 Km

Course 10 Km

Course Kids (900m)

Marche 5 Km

Marche 10 Km

Document obligatoire à joindre à l'inscription :

Pour les licenciés une copie de :

- la licence FFA.

- La licence compétition de FSGT, FSCF ou UFOLEP avec la mention « athlétisme »

Pour les non licenciés ou autre licence sportive :

Une copie de l'attestation PPS datant de moins de 3 mois

SURPRISE AU 500 PREMIERES INSCRIPTIONS AUX COURSES

Catégories	Code	Année de naissance
Minimes	MI	2010 à 2011
Cadets	CA	2008 à 2009
Juniors	JU	2006 à 2007
Espoirs	ES	2003 à 2005
Seniors	SE	1986 à 2002
Masters 1	M1	1976 à 1985
Masters 2	M2	1966 à 1975
Masters 3	M3	1956 à 1965
Masters 4	M4	1946 à 1955
Masters 5	M5	1945 et avant

Signature :

Référence de la responsabilité civile individuelle accident. Chap. 1 Art. 124 du comité organisateur 042428199